



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

CASNAV

Affaire suivie par  
Daniel GUILLAUME  
T : 01 57 02 62 13  
Mél : ce.casnav@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 8 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

S/C de Mesdames les inspectrices  
d'académie - directrices des services de  
l'éducation nationale de Seine-et-Marne et  
du Val-de-Marne et Monsieur l'inspecteur  
d'académie – directeur académique des  
services de l'éducation nationale de Seine-  
Saint-Denis

### **Objet : Accueil des élèves allophones nouvellement arrivés et de leurs familles**

Les élèves allophones arrivent tout au long de l'année dans les établissements après, parfois, plusieurs mois de déscolarisation. Ils découvrent un système et une culture scolaires souvent très différents des leurs, dans une langue de scolarisation qu'ils ne maîtrisent pas encore.

**L'accueil** constitue donc **un moment important qu'il convient de penser en amont et en équipe** afin d'être en capacité de rassurer aussi bien le jeune que ses parents, souvent inquiets face à un univers nouveau dont ils ne connaissent ni le fonctionnement, ni les règles (cf Bulletin Officiel du 11 octobre 2012 n°37, *Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*).

**À la rentrée**, il est préférable d'accueillir les élèves du dispositif Unité Pédagogique pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés (UPE2A) déjà présents comme un groupe classe avec les parents ou tuteurs, lesquels peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix parlant français. Le Chef d'Etablissement (CE) ou professeur-coordonnateur peut aussi prévoir de recourir aux personnels de l'établissement parlant d'autres langues si besoin.

**En cours d'année**, une **plage horaire spécifique** dans la semaine permet un accueil serein et sans précipitation, afin d'expliquer le fonctionnement de l'établissement, de présenter les personnels, le rôle de chacun, et de montrer les locaux.



Dans les deux cas, la communication s'appuie aussi sur des **outils<sup>1</sup> d'aide à l'accueil** illustrés et/ou traduits à destination des parents ou tuteurs et des élèves (livret accueil avec un diaporama avec trombinoscope des personnels, illustrations des fonctions des uns et des autres, photographies des locaux ...) afin de leur permettre de se familiariser avec ce nouvel environnement scolaire. De tels documents, utilisés lors d'une rentrée, ont souvent été construits par le professeur coordonnateur avec ses élèves d'UPE2A l'année précédente.

En ce qui concerne l'aspect administratif, il est nécessaire d'expliquer chaque document à renseigner et sa finalité.

Le CPE ou le professeur coordonnateur présente les fonctions respectives de chacun, il indique aussi le fonctionnement et l'importance du carnet de liaison et les points les plus importants du règlement intérieur. Pour cela, il peut s'appuyer aussi sur le livret d'accueil illustré à cet effet lequel sert d'outil de référence pour faciliter la communication à venir.

L'accueil peut se terminer par la visite de l'établissement.

Dans les écoles, collèges et lycées qui mettent en place le dispositif Ouvrir l'Ecole Pour la Réussite des Enfants à la rentrée prochaine (20 en Seine et Marne, 73 en Seine-Saint-Denis et 21 dans le Val de Marne), les intervenants de ces ateliers destinés aux parents d'élèves allophones OEPRE vont se rendre disponibles dès la rentrée, pour mettre en place, sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement, des permanences d'accueil en direction des parents d'élèves allophones, d'UPE2A comme de classe ordinaire. Ils contacteront téléphoniquement les parents des élèves allophones inscrits qui ne se seraient pas présentés lors de la rentrée scolaire. Cette démarche a pour but de rassurer ces parents sur d'éventuelles inquiétudes concernant les conditions sanitaires du retour de leur enfant, de les accueillir sur le site et de leur expliciter les consignes et modalités organisant la rentrée, et de les accompagner dans leurs premières démarches, inscription à la ½ pension, dossier de bourse... L'inscription aux ateliers OEPRE qui ouvrent début octobre pourra bien sûr leur être proposée.

Vous remerciant du soin qui sera pris de la sorte pour l'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés et de leur famille,

Le Recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT

<sup>1</sup> <http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article967>